

LIT FILTRANT HORIZONTAL DRAINE

Ce dispositif ne doit être mis en place que dans des cas exceptionnels : **sol inapte** à l'épandage naturel et **impossibilité d'installer un lit filtrant drainé** à flux vertical.

Conditions de mise en œuvre :

Le lit filtrant horizontal drainé est établi dans une fouille à **fond horizontal, creusée d'au moins 0,50 m** sous le niveau d'arrivée des effluents.

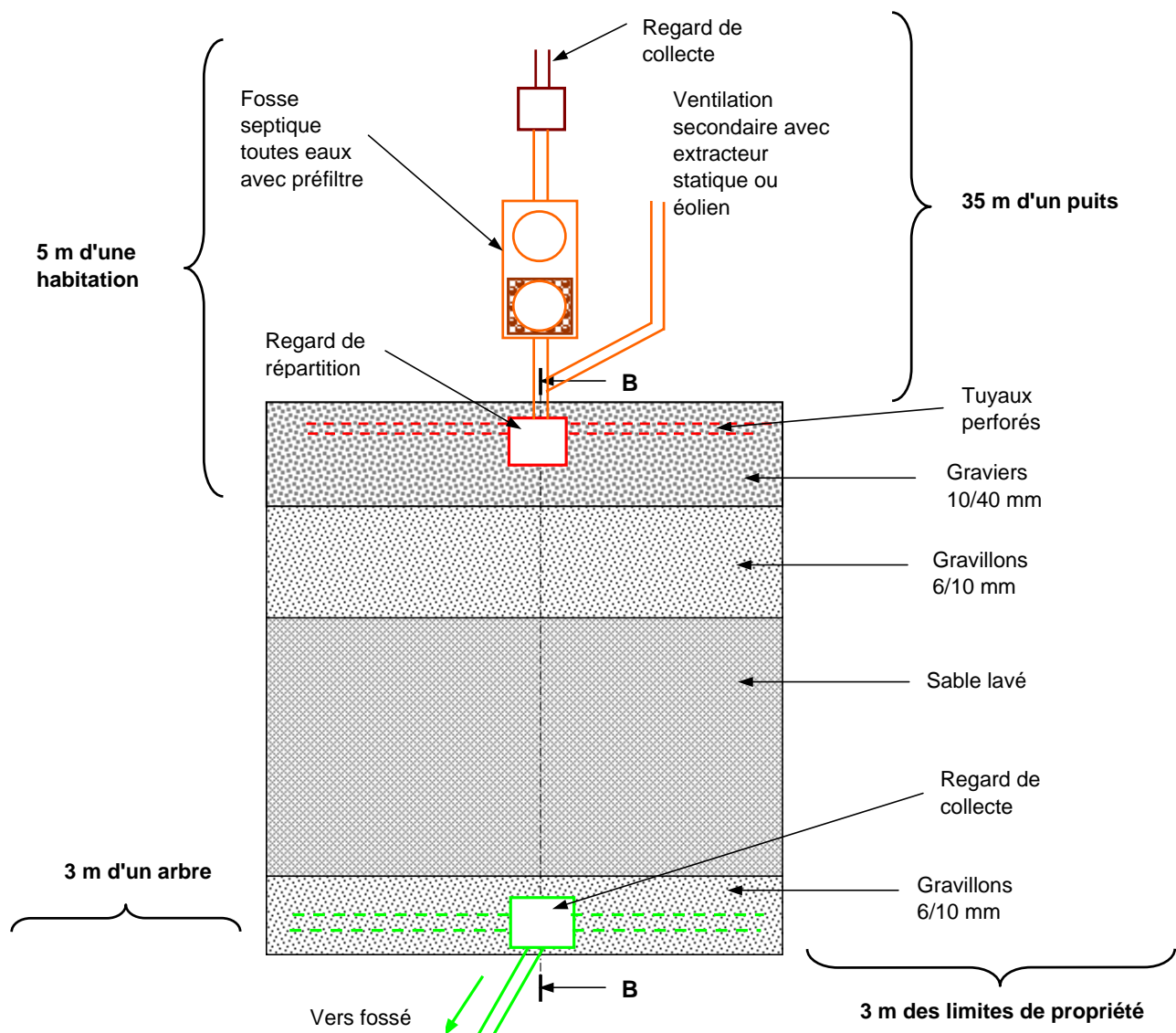
La répartition des effluents sur toute la largeur de la fouille est assurée, en tête par une **canalisation enrobée de graviers** dont le fil d'eau est situé à au moins 0,35 m du fond de fouille. Le dispositif comporte successivement dans le sens de l'écoulement des effluents des bandes de matériaux disposées perpendiculairement à ce sens, sur une hauteur de 0,35 m au moins et sur une longueur de 5,50 m :

- une bande de **1,20 m de gravillons fins**,
- une bande de **3 m de sable propre**,
- une bande de **0,5 m de gravillons fins** à la base desquels est noyée une canalisation de reprise des effluents,
- l'ensemble est recouvert d'un **feutre imputrescible perméable** à l'eau et à l'air,
- une couche de **terre végétale** d'une épaisseur minimale de 0,20 m.

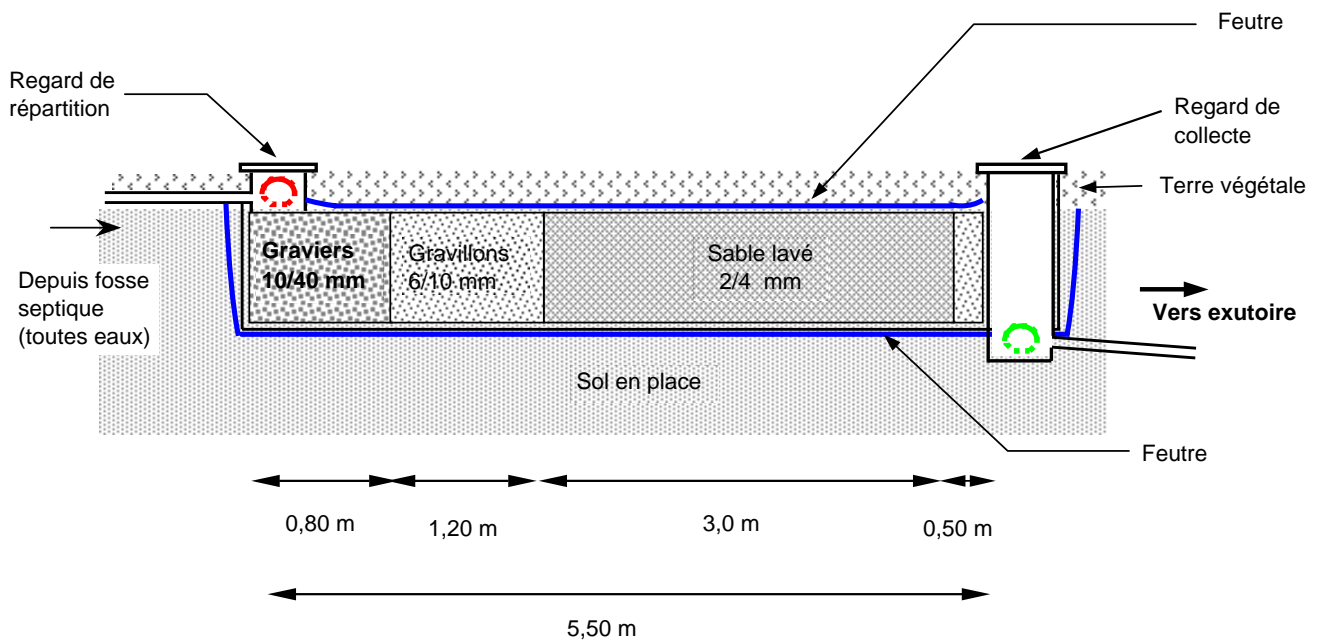
Dimensionnement :

La largeur du front de répartition est de **6 m jusqu'à 4 pièces principales** et de **8 m pour 5 pièces principales**. Il est ajouté **1 m par pièce principale supplémentaire**.

Le schéma suivant indique les distances à respecter :



LIT FILTRANT HORIZONTAL DRAINE : COUPES



COUPE LONGITUDINALE (BB)